ECHOS JUDICIAIRES-GIRONDINS

Annonce légale

DATE DE PARUTION 24-08-2022

RÉFÉRENCE 22EJ22019

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORFAITS CONSTITUTIONS (obligatoire au 1er Janvier 2021)

SUPPORT Echos-Judiciaires.com

Lien de publication
https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej22019/

Par acte SSP du 09/07/2022 il a été constitué une **SCI** dénommée:
LA FAERM
Siège social: 32 lieu-dit les landes 33230 COUTRAS
Capital: 100 €
Objet: - Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués ; - Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à l'un des objets indiqués ci-dessus, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.
Gérant: Mme ARNAUD Alice 32 Lieu-dit LES LANDES 33230 COUTRAS
Cession des parts sociales : 14.3 Sauf en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession à un associé, conjoint, à un ascendant ou à un descendant, la cession de parts sociales à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la Société. L'associé qui souhaite céder tout ou partie des parts sociales qu'il détient dans le capital de la Société (ci-après le Cédant) doit notifier à la Société et à chacun des autres associés, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le projet de cession avec demande d'agrément.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE